

LA FORCE
DU RÉSEAU

Fédération des chambres
de commerce du Québec



fccq

Rapport annuel 04 • 05

FCCQ

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Fondée en 1909, la FCCQ est le plus important regroupement d'entreprises et de gens d'affaires au Québec. Grâce à son vaste réseau de 170 chambres de commerce, elle représente plus de 57 000 petites, moyennes et grandes entreprises présentes dans toutes les régions du Québec.

présidents.**02**
corridors.**16**
colloque.**28**

nouvelle identité.**05**
congrès 2004.**18**
personnel.**29**

tournées.**06**
mercuriades.**20**
structure.**30**

interventions.**08**
partenariats.**26**
publications.**40**

**TABLE DES
MATIÈRES**

1



Une année sous le signe de la pertinence et de l'influence

Entrevue avec le président du conseil, Mathieu Bouchard
et la présidente-directrice générale, Françoise Bertrand

[Q] Cela peut sembler déjà loin, mais si nous faisons un bref retour sur votre discours commun de début de mandat lors du congrès de Gatineau, vous exposiez clairement la vision du plan stratégique 2004-2008 qui vise à faire de la FCCQ un acteur incontournable sur l'échiquier politique, social et économique du Québec.

Un an plus tard, pouvez-vous nous dire comment l'application des grandes orientations découlant de cette vision s'est concrétisée dans les actions quotidiennes de la FCCQ?

Mathieu Bouchard : Nous constatons de façon très nette que le mouvement des chambres de commerce est de plus en plus consulté par les instances décisionnelles, qu'elles soient municipales, provinciales et fédérales et ce, sur plusieurs dossiers ayant une incidence de près ou de loin sur l'activité socio-économique québécoise. Par ailleurs, vous aurez aussi remarqué que plusieurs médias font maintenant état plus fréquemment de nos prises de position, mais aussi que ces derniers se tournent davantage vers la FCCQ pour commenter les grandes questions d'actualité. Notre notoriété sur l'échiquier socio-économique du Québec s'en voit donc augmentée.

Françoise Bertrand : Je suis en accord avec les observations de Mathieu. Plus que jamais, la FCCQ assume à part entière son rôle de plus important réseau d'affaires au Québec. À ce titre, j'aimerais aussi en profiter pour mettre en lumière quelques actions, peut-être moins visibles, mais tout aussi importantes, qui confirment notre engagement d'agir à titre de leader socio-économique québécois. Je pense notamment à notre participation active au récent Forum des générations et aux comités qui en découlent, ainsi qu'à notre implication dans l'exécutif et dans différents comités de réflexion de la Commission des partenaires du marché du travail. J'aimerais également souligner la constance de nos efforts pour améliorer la qualité des conditions d'exercice des relations commerciales entre le Québec et les États-Unis, ceci en intensifiant les activités relatives au Corridor Québec - New York, mais aussi par plusieurs actions visant à concrétiser la mise en place du Corridor Québec-Vermont-Nouvelle-Angleterre.

[Q] Les membres nous parlent beaucoup de l'accessibilité, de la visibilité et d'une présence accrues de leur fédération. Comment expliquez-vous cette perception?

FB : C'est relativement simple. Plus de 250 entreprises et 38 chambres de commerce, dans 11 régions du Québec, ont été visitées au cours de l'année. Ce n'est donc pas une perception, c'est le résultat tangible de l'une des grandes orientations de la FCCQ, c'est-à-dire travailler en étroite collaboration avec nos membres, le fondement même de notre organisme, et d'agir constamment dans leur meilleur intérêt.

[Q] Selon-vous, quel est l'événement le plus marquant de l'année 2004-2005?

MB : Un événement marquant est certainement la tenue du premier Colloque Action régions ressources. En effet, celui-ci a démontré hors de tout doute que, au-delà de nos différences et de nos problématiques régionales, les gens d'affaires, rassemblés par leurs chambres de commerce, sont capables de se définir des objectifs communs et de travailler tous ensemble vers la prise en charge de leur devenir économique, dans une perspective de développement durable. Tout cela, en tendant la main aux autres organismes de développement régional et aux différents paliers de gouvernement. L'importante participation de décideurs à ce colloque démontre la pertinence d'une telle initiative. De plus, le deuxième colloque s'annonce fort prometteur, surtout lorsqu'on pense à la qualité des pistes d'action mises de l'avant lors du premier colloque.

FB : Je ne peux évidemment passer sous silence le 25^e concours Les Mercuriades qui a connu un succès des plus remarquables, tant au niveau de la qualité des candidatures et des entreprises lauréates que de la grande réussite de la soirée de gala, où les convives étaient aussi nombreux que prestigieux. À cet effet, tous se souviendront du vibrant hommage rendu à sept entreprises ayant particulièrement marqué les 25 dernières années de la société québécoise.

2

ENTREVUE
AVEC LES
PRÉSIDENTS

ENTREVUE
AVEC LES
PRÉSIDENTS

3

[Q] Si nous faisons le bilan des dossiers défendus par la FCCQ pour l'année 2004-2005, quels sont, à votre avis, les hauts faits?

MB : Il y a évidemment l'annonce, par le gouvernement du Québec, de la réduction progressive du taux de la taxe sur le capital; c'est là un gain important pour l'ensemble des entreprises québécoises. Rappelons que la FCCQ s'était vivement opposée au maintien de cette taxe qui est un frein important aux nouveaux investissements. Je mentionnerais également la bonification des crédits pour la R-D ainsi que la mise en place du nouvel incitatif Actions-croissance PME. À mon avis, ces deux initiatives ouvrent la voie à d'autres incitatifs capables de donner un coup de pouce au développement de l'entrepreneuriat québécois.

FB : Pour ma part, je soulignerai la diversité de nos interventions : des partenariats public-privé au développement durable, en passant par la politique énergétique du Québec et la fiscalité, chacune de nos interventions reflète les préoccupations de l'ensemble des membres de notre organisme. De plus, ces derniers se sont impliqués et ont contribué, par leur expertise et leur savoir, à la qualité et la pertinence de nos prises de position lors des différentes consultations publiques.

[Q] En terminant, en seulement deux mots, comment décririez-vous l'année 2004-2005?

MB : C'est faire la différence, grâce à la force du réseau. Car, au-delà de préparer des dossiers étoffés et d'élaborer des prises de position pertinentes et cohérentes qui s'appuient sur des données réelles et des faits, il faut avoir la conviction de les défendre et de les faire connaître. À cet effet, j'aimerais souligner la détermination de notre présidente-directrice générale, de l'équipe de la FCCQ, des membres du bureau de direction et du conseil d'administration, qui sont intervenus sur plusieurs tribunes dans l'unique but de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique du Québec.

FB : Si je me réfère à la mission de la FCCQ qui est de promouvoir la liberté d'entreprendre, et j'ajouterais la fierté d'entreprendre au Québec, et de mobiliser tous les intervenants pour favoriser la vitalité économique de chacune de ses régions, je dirais tout simplement : mission accomplie!

Une nouvelle image, une nouvelle façon de communiquer

C'est dans le cadre de son conseil d'administration du 9 décembre 2004 que la FCCQ dévoilait sa nouvelle image corporative. Misant essentiellement sur son monogramme, le nouveau logo de la FCCQ actualise son image en faisant bien ressortir les aspects réseau et fédératif de sa mission. En associant définitivement le mot « fédération » à son logo, la FCCQ tient à affirmer sa fierté d'être un organisme qui agit par et pour ses membres.

Le nouveau logo remplace le symbole CCQ, utilisé pendant plus de 20 ans et étroitement associé à l'ancienne appellation de la FCCQ, la « Chambre de commerce du Québec ».



Le carrefour

Symbolique : réseautage, interactions et rencontres, stabilité et structure, plusieurs portes d'entrée, lieu d'affluence.

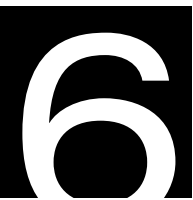
Grâce à un nouveau portail...

Puisque l'information sous toutes ses formes est la pierre angulaire du développement des affaires et que la rétroaction constante de ses membres sur les différents dossiers qui concernent, de près comme de loin, le milieu des affaires québécois est une priorité absolue, la FCCQ s'est dotée d'un nouveau portail Internet en décembre 2004.

Par sa facilité de navigation, ses nombreuses possibilités transactionnelles et la quantité impressionnante d'informations qu'il contient, le portail fccq.ca place la Fédération à l'avant-plan des communications interactives, en plus d'en faire le point d'ancrage d'où il est possible d'accéder aux différents portails régionaux des chambres de commerce. Ce portail a été développé en collaboration avec ICO Technologies et la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie.

...et un bulletin d'information électronique

Diffusé pour la première fois le 16 février 2005, le bulletin FCCQ Xpress paraît tous les deux mercredis pour offrir les dernières nouvelles en provenance du plus important réseau d'affaires au Québec, de l'information sur les activités et initiatives des différentes chambres de commerce ainsi que du contenu d'intérêt pour les gens d'affaires.



TOURNÉES

Tournée régionale des chambres de commerce

Dans un souci de toujours mieux servir ses chambres membres et de maintenir un lien de collaboration étroit avec ces dernières, la FCCQ a poursuivi sa tournée des différentes chambres de commerce à travers le Québec.

En 2004-2005, pas moins de 38 chambres de commerce ont été visitées dans 11 régions du Québec. Ces rencontres avec les administrateurs et les permanents ont donné lieu à des échanges extrêmement enrichissants portant sur les différents dossiers défendus par la Fédération, mais aussi sur ceux touchant plus spécifiquement les chambres locales. De plus, les représentants de la FCCQ ont profité de ces rencontres privilégiées pour bien expliquer le rôle et le fonctionnement de la Fédération et présenter l'ensemble de son offre de services.

Tournée corporative

Cette année, plus de 250 entreprises québécoises ont été visitées par des représentants de la FCCQ. La tournée corporative a permis, d'une part, de consolider le membership de la FCCQ, mais surtout d'échanger sur les grands enjeux socio-économiques du Québec et d'offrir aux entreprises membres une tribune privilégiée – par le biais de leur participation aux différents comités de travail et de réflexion – pour faire entendre leurs préoccupations quant aux différents dossiers.

Cercle des partenaires

Le Cercle des partenaires de la FCCQ est un groupe exclusif qui réunit de grandes entreprises ayant un rayonnement important et une influence déterminante, tant au Québec que sur la scène internationale. Les entreprises membres du Cercle des partenaires sont :

Alcan	Chemin de fer Canadien Pacifique
Banque Nationale du Canada	Hydro-Québec
Bell Canada	Mouvement Desjardins
BMO Groupe financier	Raymond Chabot Grant Thornton
Bombardier	RBC Banque Royale
CN	Transcontinental

Forum affaires

Divisé en trois catégories, Or, Argent et Bronze, le Forum affaires regroupe des entreprises ayant un impact direct sur le développement de leur secteur d'activité et, par le fait même, sur le développement économique du Québec. Voici la liste des membres du Forum affaires Or :

Alcoa	Imperial Tobacco	Radio Nord
Alimentation Couche-Tard	Industrielle Alliance	Communications
Aluminerie Alouette	JTI Macdonald	Rothmans, Benson & Hedges
AstraZeneca International	La Brasserie Labatt	Samson Bélair / Deloitte & Touche
Bell Helicopter Textron	Loto-Québec	Saputo
Cascades	Mercer	Shell
Compagnie Pétrolière Impériale	Merck Frosst Canada	Shire BioChem
Eli Lilly and Company	Molson	SNC-Lavalin
Ernst & Young	Noranda	Société des alcools du Québec
Gaz Métro	Pfizer Canada	Tembec
General Motors du Canada	Power Corporation du Canada	The Gazette
Groupe CGI	Pratt & Whitney Canada	VIA Rail
Groupe Pages Jaunes	Provigo	
IBM	Quebecor	

Par leur contribution indéniable à la vitalité économique du Québec, les entreprises membres du Cercle des partenaires ou du Forum affaires sont des participants de premier plan lors de la mise en place des différents comités de travail et de réflexion de la FCCQ.

TOURNÉES





Regroupant plus de 57 000 petites, moyennes et grandes entreprises, grâce à son vaste réseau de 170 chambres de commerce présentes sur l'ensemble du territoire québécois, la FCCQ se positionne comme un leader des plus influents lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de ses membres et de promouvoir le développement socio-économique du Québec.

Pour appuyer la pertinence de ses prises de position publiques, les comités de réflexion de la FCCQ sont formés à la fois de représentants de chambres de commerce et de gens d'affaires provenant directement des entreprises québécoises. Ainsi, lorsque la FCCQ émet une opinion, qu'elle s'adresse à un ministre, un commissaire ou un journaliste, ce n'est pas le point de vue d'un cercle restreint de haut dirigeants qui s'exprime, mais celui de l'ensemble de ses membres.

Réactions au budget provincial 2005-2006

Les attentes

Lors des consultations précédant le dépôt du budget, la FCCQ a émis l'avis que le gouvernement devait d'abord miser sur des stratégies pour augmenter les investissements privés, notamment en abolissant la taxe sur le capital. En effet, le milieu des affaires réclame depuis longtemps l'abolition de cette taxe qui nuit considérablement aux investissements sur le territoire québécois et, par le fait même, à la création de richesse. Selon la FCCQ, la taxe sur le capital est, et sera toujours par définition, inéquitable et totalement contre-productive puisque le fardeau qu'elle impose aux entreprises s'applique de façon uniforme, sans tenir compte de leur situation financière. En fait, selon la Fédération, cette mesure pénalise la réussite, la productivité et le désir de prospérer au Québec.

La FCCQ en a également profité pour rappeler que le Québec est la province où la taxe sur le capital est la plus élevée au pays (0,6 %, contre 0,3 % en Ontario) et que le Canada est le seul membre du G-8 à imposer une telle taxe sur toutes les formes d'actifs des entreprises. Parmi les autres mesures souhaitées par la FCCQ, notons la bonification des mesures d'amortissement accéléré des biens et un soutien accru aux initiatives entrepreneuriales.

Les résultats... de bons signaux pour la croissance économique avec une note discordante

La FCCQ était heureuse de constater que le gouvernement a fait du soutien à l'investissement l'une des pierres angulaires de ses orientations économiques en annonçant notamment, une réduction progressive du taux de la taxe sur le capital ainsi qu'un crédit de taxe de 5 % sur tout nouvel investissement. Selon la FCCQ, ces mesures offrent aux entreprises québécoises de meilleures perspectives pour continuer à grandir et prospérer au Québec, au moment où la force du dollar canadien favorise les investissements.

La FCCQ saluait également la réduction du taux d'imposition pour les petites entreprises ainsi que la bonification des crédits pour la recherche et le développement. D'autre part, le nouvel incitatif Actions-croissance PME devrait contribuer à réenergiser l'entrepreneuriat québécois. Le soutien à la productivité et l'exportation, bien que timide avec ses 15 millions de dollars, répond tout de même à un besoin, identifié par les entreprises, d'améliorer ces deux dimensions essentielles à l'essor de l'économie.

Dans la liste des déceptions, la FCCQ notait la décision du gouvernement de ne pas soustraire les véhicules à vocation commerciale ou industrielle aux droits d'immatriculation additionnels pour les véhicules d'une cylindrée de 4,0 litres ou plus. De plus, le maintien d'un plafond à 2 % pour les frais de représentation constitue, selon la FCCQ, un frein au développement des affaires, une dimension vitale pour les travailleurs autonomes et les petites entreprises.

Par ailleurs, la FCCQ déplorait la décision du gouvernement de recourir à la hausse du taux d'imposition des « grandes » entreprises et se demande toujours si l'on peut réellement qualifier de grandes entreprises celles ayant un capital versé supérieur à 15 millions de dollars. Finalement, puisque la FCCQ revendiquait des baisses d'impôts, tant pour les entreprises que les particuliers, il va sans dire qu'elle était grandement déçue sur cet aspect.

Réactions au budget fédéral 2005-2006

Les attentes

Le 22 février, à la veille du dépôt du budget fédéral 2005-2006, la FCCQ espérait fortement que le gouvernement propose une réduction du fardeau fiscal des entreprises et des particuliers, plus précisément pour les travailleurs de la classe moyenne et ceux hautement qualifiés, plus mobiles et donc plus sensibles au fardeau fiscal. Selon la FCCQ, par ces mesures, le gouvernement encouragera la consommation, favorisera une hausse des investissements, profitera de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, productive et, surtout, stimulera l'activité économique et l'entrepreneuriat.

Les résultats... des mesures intéressantes pour les entreprises, mais qui arriveront trop tard

Suite au dévoilement du budget, la FCCQ était heureuse de constater que le gouvernement a annoncé la réduction du taux d'imposition des entreprises de 21 % à 19 %, ainsi que l'élimination de la surtaxe des sociétés. Cependant, la FCCQ était extrêmement déçue de voir que ces mesures n'entreront en vigueur qu'en 2008. De plus, en ce qui concerne la taxe sur le capital, il était décevant de constater que le gouvernement fédéral n'a pas saisi l'occasion qui lui était offerte d'accélérer le calendrier d'élimination de cette taxe qui, selon la FCCQ, est un véritable non-sens.





Politique du médicament

Dans le cadre de la Consultation générale sur la Politique du médicament, la FCCQ a rappelé au gouvernement la nécessité d'assurer le dynamisme et la vitalité de l'industrie biopharmaceutique québécoise, véritable fleuron de notre activité économique. En effet, selon la FCCQ, il est primordial que la Politique du médicament soit un véritable levier de développement économique permettant à l'industrie biopharmaceutique de contribuer encore davantage au dynamisme de toutes les régions du Québec en y favorisant la création d'emplois de qualité et bien rémunérés ainsi que la multiplication d'activités à valeur ajoutée.

Toujours selon la FCCQ, avec une participation de plus de 2,2 milliards de dollars au PIB québécois, pour la seule année 2003, et grâce aux 14 500 emplois directs ainsi qu'aux dizaines de milliers d'emplois indirects qui en découlent, l'industrie biopharmaceutique occupe une place de choix dans le tissu économique québécois, au même titre que l'industrie aérospatiale ou celle des technologies de l'information. En soutenant son industrie biopharmaceutique, le Québec encourage un véritable moteur de création de richesse, non seulement pour la métropole, mais également pour plusieurs régions du Québec qui contribuent également au dynamisme de cette industrie de pointe.

Plus que tout autre secteur d'activité, la recherche et le développement constituent le nerf de la guerre de l'industrie pharmaceutique. Si le Québec fait toujours figure de leader au Canada, et même au niveau mondial, force est de constater que son taux d'investissement en R-D accuse un certain ralentissement et c'est pourquoi, selon la FCCQ, la future Politique du médicament doit encourager le maintien, voire l'augmentation, de ces investissements. À cet effet, il apparaît essentiel que la Politique du médicament permette d'augmenter le nombre d'inscriptions de nouveaux médicaments et qu'elle maintienne la « Règle des quinze ans » voulant que les médicaments de marque, c'est-à-dire issus directement des investissements en R-D, puissent être remboursés intégralement par le régime public d'assurance médicaments sur une période de 15 ans.

Plan de développement durable

Dans le cadre des consultations publiques concernant le plan qui guidera les futures actions du Québec en matière de développement durable, la FCCQ a insisté auprès du gouvernement sur la nécessité d'assurer un partenariat équitable entre tous les intervenants de la société, c'est-à-dire l'État, le milieu des affaires, les intervenants sociaux et environnementaux.

Dans le même esprit, la FCCQ croit également que, pour être viable, un véritable plan de développement durable doit d'abord s'appuyer sur le développement économique, lui-même basé sur la

promotion de l'entrepreneuriat et la pérennité des collectivités. Toujours selon la FCCQ, il n'y aura tout simplement pas de développement durable si le gouvernement du Québec impose des conditions auxquelles les industries ne pourront s'adapter. À cet égard, il doit donc privilégier une voie qui mène à la mise en place de conditions nécessaires à l'émergence de mesures incitatives, plutôt que coercitives, pour permettre aux entreprises de s'engager dans le mouvement du développement durable tout en ne menaçant pas leur rentabilité et leur compétitivité.

Par ailleurs, la FCCQ dénonce vigoureusement la volonté du gouvernement d'ajouter une clause « développement durable » à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Selon la FCCQ, l'ajout d'une telle clause risque de causer un dangereux précédent pouvant entraîner une prolifération de recours juridiques non fondés contre les entreprises québécoises. Dans cette optique, la FCCQ s'inquiète du fait que certains individus ou groupes de pression pourront interpréter et faire valoir cette clause dans la perspective de freiner tout développement économique en pénalisant indûment des entreprises qui, pourtant, respectent les lois existantes.

Politique énergétique du Québec

Dans le cadre de la commission parlementaire sur l'énergie, la FCCQ a fait valoir au gouvernement l'urgence d'utiliser la richesse énergétique du Québec comme levier de développement économique. En effet, elle a insisté sur le fait que le développement économique du Québec passe inévitablement par un soutien énergétique adéquat aux entreprises créatrices d'emplois, notamment en conservant les tarifs d'électricité à des taux concurrentiels. De plus, selon la FCCQ, la politique énergétique du Québec doit impérativement soutenir la réalisation de projets structurants, tels la construction de grands barrages hydroélectriques, de petites centrales, de ports méthaniers et de parcs éoliens.

Selon la FCCQ, le développement d'une marge de manœuvre énergétique adéquate fera en sorte que le Québec assurera une sécurité des approvisionnements nécessaires et pourra tirer profit du marché de l'exportation d'énergie, permettant ainsi d'augmenter le bénéfice collectif associé à l'exploitation de la richesse que nous possédons.

De plus, comme chaque forme d'énergie est exposée à certains risques, la FCCQ recommande de diversifier à la fois les formes d'énergie, les modes de production et les sources d'approvisionnement. Cette diversification réduirait la vulnérabilité de l'économie à des aléas risquant de déclencher une flambée des prix pour une forme d'énergie en particulier, ou même à en réduire la disponibilité. C'est précisément à cet effet que la FCCQ est intervenue dans le débat entourant l'implantation d'un port méthanier à Lévis pour insister sur l'importance pour le Québec de se doter d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel, grâce à un port méthanier sur le Saint-Laurent.





Projet de Loi 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé (PPP)

Dans le cadre de la commission des finances publiques sur le Projet de Loi 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé, la FCCQ a pressé le gouvernement du Québec de favoriser les initiatives du secteur privé et de ne pas céder aux pressions des syndicats dans ce dossier. Accompagnée pour l'occasion par la Chambre de commerce de Québec qui souhaitait exprimer son point de vue sur le transport et les infrastructures, la FCCQ a tenu à souligner que c'est à force de ne rien faire ou en s'embourbant dans une bureaucratisation à outrance que les problèmes risquent de surgir.

Ainsi, selon la FCCQ, tout en faisant preuve de prudence, le gouvernement doit aller de l'avant avec les PPP et se montrer ouvert quant à l'étude et à l'acceptation de propositions non sollicitées de la part des entrepreneurs et des gens d'affaires souhaitant développer ce genre de partenariats. Connaissant le sens de l'entrepreneurship et de l'innovation, si fort chez les entrepreneurs québécois, la FCCQ est convaincue que les PPP peuvent s'adapter à une multitude de projets porteurs desquels le secteur public peut grandement bénéficier.

D'ailleurs, le 22 juin 2005, la FCCQ saluait la décision du gouvernement de privilégier le recours à la formule du PPP dans la réalisation d'un groupe de huit aires de services sur le réseau routier québécois. Comme le mentionnait Françoise Bertrand : « L'achèvement de l'autoroute 25, la construction d'une nouvelle salle pour l'OSM et la réalisation d'un premier groupe de huit haltes routières sont autant de projets qui permettront de prendre conscience des impacts positifs de l'utilisation des PPP sur plusieurs aspects de notre vie, ainsi que sur notre portefeuille en tant que contribuables québécois. »

Participation de la FCCQ au Forum des générations

Le 14 octobre 2004, alors qu'elle dressait le bilan de sa participation au Forum des générations, la FCCQ s'est dite satisfaite que ses préoccupations aient été retenues, notamment en ce qui concerne les problématiques auxquelles sont confrontées les régions : exode de la population, pénurie de main-d'œuvre, pérennité des entreprises, etc. Ainsi est-il nécessaire que les milieux d'affaires soient bien représentés lors de l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies de développement économique.

La FCCQ a désiré également rappeler que, dès l'automne 2003, lors de l'adoption du projet de Loi 34, elle avait souligné l'importance d'accorder une plus grande place aux représentants de la communauté d'affaires au sein des instances chargées du développement économique de chacune des régions du Québec. La FCCQ a donc réitéré son profond engagement à mettre toute son expertise au service des chantiers mis en branle lors du Forum, notamment en matière d'immigration, de formation, de main-d'œuvre et, bien sûr, de développement économique.

La FCCQ, toujours d'actualité

En tant que plus important regroupement de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est régulièrement appelée à prendre position – toujours en se basant sur ses propres politiques d'action – sur toutes les questions d'actualité qui ont une incidence directe ou indirecte sur la vie socio-économique québécoise.

Grève dans les centres de la petite enfance (CPE)

En juin, face à l'éventualité d'une grève générale illimitée dans les centres de la petite enfance (CPE) du Québec, la FCCQ est intervenue publiquement pour apporter son soutien à la ministre Carole Thériault dans ses efforts de consolidation du réseau public de garderies en vue d'en assurer la pérennité, dans la mesure où celui-ci soit respectueux de notre capacité collective de payer.

La FCCQ rappelait alors que les services de garde dans les CPE coûtent quelque 1,5 milliard de dollars aux contribuables québécois, soit 5,7 millions de dollars par jour de garde, et, à cet effet, elle se demandait si un effort ne devait pas être fait par les gestionnaires de chaque CPE pour éviter une croissance exponentielle des coûts, situation qui pourrait éventuellement causer l'abolition du programme ou une hausse du coût de 7 \$ par jour pour en assurer le financement. Finalement, dans une perspective plus large, la FCCQ encourageait le gouvernement à garder le contrôle de l'ensemble des dépenses publiques, responsabilité qui incombe à tous les ministères.

Décision de la Cour concernant l'exploitation forestière sur l'île René-Levasseur

En mai dernier, à quelques semaines du jugement de la Cour dans le cadre de la requête des Innus de Betsiamites visant à forcer la société Kruger à mettre fin à ses activités forestières sur l'île René-Levasseur, la FCCQ est intervenue publiquement pour rappeler que cette décision risque de provoquer un grave précédent capable de menacer sérieusement la création d'emplois, l'investissement et la création de richesse au Québec.

En effet, cette requête est survenue après que des investissements importants, réalisés dans le respect des lois et des règlements en vigueur, aient été consentis et que des usines soient déjà en activité. De plus, ce recours judiciaire met directement à risque plus de 750 emplois dans trois scieries de la Côte-Nord et quelque 300 autres dans deux usines de Trois-Rivières.

Achèvement des infrastructures routières de la métropole

En avril dernier, devant les nombreuses hésitations à propos de l'achèvement des autoroutes 25 et 30 et du boulevard Ville-Marie, la FCCQ a demandé que les travaux sur les infrastructures routières de la métropole deviennent une priorité pour le gouvernement du Québec.



En effet, l'absence de voies de contournement et la détérioration du réseau routier existant placent l'ensemble des entreprises québécoises dans une position désavantageuse en augmentant les coûts et le temps de transport. Selon la FCCQ, l'achèvement des infrastructures routières de la métropole ouvrirait de nouvelles possibilités de développement, tant à Montréal que dans toutes les régions du Québec. En fait, ce projet participerait de façon majeure à l'amélioration de la circulation des marchandises et des personnes sur tout le territoire québécois, tout en réduisant les impacts environnementaux liés à la congestion et aux détours inutiles, en plus de contribuer directement à l'amélioration de la qualité de vie de milliers de travailleurs.

Plan du fédéral sur les changements climatiques (Kyoto)

Le 15 avril 2005, jour de l'annonce du Plan du gouvernement fédéral sur les changements climatiques, la FCCQ, bien qu'elle en saluait l'approche incitative, s'inquiétait des coûts exorbitants envisagés et du manque de détails sur la façon dont la somme astronomique de 10 milliards de dollars serait dépensée.

La FCCQ soulignait que plusieurs mesures proposées par le fédéral risquent de ne pas profiter aux industries québécoises qui, en raison des choix historiques du Québec en matière énergétique, utilisent une plus grande proportion d'énergie propre, émettant ainsi moins de gaz à effet de serre que certaines de leurs consœurs établies ailleurs au Canada, notamment dans l'Ouest du pays.

D'autre part, la FCCQ émettait quelques inquiétudes concernant l'approche sectorielle du plan qui vise plusieurs secteurs d'activité peu présents au sein de l'économie québécoise, tels le secteur automobile. Selon la Fédération, une approche territoriale tenant compte du tissu économique propre à chaque province canadienne serait une approche plus efficace puisqu'elle permettrait de respecter l'évolution de chacune d'elles dans l'atteinte des objectifs de Kyoto, aspect où le Québec a une bonne longueur d'avance sur d'autres provinces.

Application hâtive des mesures du rapport Coulombe

En mars 2005, par le biais d'une lettre ouverte, la FCCQ critiquait vivement la décision d'appliquer de façon hâtive et uniforme les recommandations du rapport Coulombe sur l'exploitation des ressources forestières québécoises.

La FCCQ et les chambres de commerce présentes dans les régions ressources comprennent et sont d'avis qu'il est nécessaire d'agir pour assurer la pérennité de nos ressources naturelles. Cependant, l'application des mesures du rapport Coulombe, dans une perspective tenant compte uniquement des considérations environnementales et en délaissant les aspects sociaux et économiques, risque de diriger les régions ressources du Québec vers une catastrophe économique et sociale sans précédent. Une situation pouvant se solder, selon l'Institut de la

statistique, par la suppression du jour au lendemain de quelque 11 000 emplois dans ces régions du Québec déjà affectées par un taux de chômage très élevé.

À cet effet, la FCCQ est très déçue de constater que le gouvernement n'est pas en mesure de proposer une stratégie visant à offrir aux travailleurs qui perdront leur emploi des solutions pour assurer leur avenir à long terme, comme par exemple les aider à se trouver un nouvel emploi. D'autre part, contrairement à la recommandation du rapport Coulombe, qui suggérait de décentraliser la gestion des forêts québécoises, le caractère uniforme de l'application des mesures du même rapport préoccupe toujours grandement les membres de la FCCQ.

Pour toutes ces raisons, la FCCQ a demandé au gouvernement d'enclencher le plus rapidement possible un réel processus de décentralisation de la gestion des forêts, ce qui permettrait d'appliquer les mesures nécessaires pour assurer la pérennité des ressources forestières. Ceci, tout en tenant compte des besoins socio-économiques particuliers de chacune des régions, dans un véritable esprit de développement durable.

Conflit sur les prêts et bourses

Toujours en mars, en plein cœur du récent conflit sur les prêts et bourses, la FCCQ soulignait le fait que cette situation mettait en lumière le financement inadéquat du réseau universitaire et, conséquemment, le bien fondé de dégeler les frais de scolarité. Selon la FCCQ, pour permettre une amélioration, voire le maintien, de la qualité de notre système d'éducation, les frais de scolarité doivent impérativement faire l'objet d'une augmentation annuelle qui tiendrait éventuellement compte de l'augmentation normale du coût de la vie.

Cependant, dans le but de ne pas créer un choc tarifaire peut-être difficile à assumer pour certains étudiants, la FCCQ proposait une augmentation légère des frais de scolarité, accompagnée de la mise en place d'un programme de prêts et bourses révisé, visant essentiellement à venir en aide aux étudiants dont la situation financière est précaire.

D'autre part, la FCCQ ne peut que s'inquiéter du fait que, si de nouvelles sommes ne sont pas investies dans le réseau des établissements universitaires, la formation offerte ne répondra plus adéquatement aux standards de qualité exigés par les entreprises. De plus, bien que les étudiants québécois bénéficient des frais de scolarité les moins élevés au Canada, le taux de fréquentation des universités à temps plein demeure parmi les plus bas au pays, réalité plutôt inquiétante selon la Fédération.



Les corridors de commerce sont nés de la conviction profonde que les initiatives conjointes des milieux d'affaires et des gouvernements sont des solutions aux nombreux défis posés par la mondialisation des marchés et par la préoccupation sans cesse grandissante pour la sécurité de nos frontières. Ainsi, la FCCQ a contribué à la création, en 2001, du Corridor de commerce Québec – New York et travaille à la mise sur pied du Corridor Québec-Vermont-Nouvelle-Angleterre et du Corridor Québec-Ontario-Midwest.

Les corridors de commerce visent principalement à susciter l'émergence et l'essor de nouveaux partenariats entre les États-Unis et le Canada et s'inscrivent dans un vaste mouvement de coopération économique Nord-Sud auquel participent toutes les régions transfrontalières canado-américaines d'est en ouest du continent.

Corridor Québec – New York

En 2004-2005, la FCCQ a continué à consolider ses efforts en vue d'améliorer la qualité des conditions d'exercice des relations commerciales entre le Québec et l'État de New York, notamment par le biais de ses activités reliées au Corridor Québec – New York.

Ainsi, le 28 octobre 2004 à Montréal, les membres québécois du comité des gouverneurs du Corridor Québec – New York ont tenu leur première rencontre, sous la présidence de M^{me} Cynthia Carroll, vice-présidente principale, Alcan Inc. et présidente et chef de la direction, Groupe Alcan Métal Primaire.

Les autres membres du comité des gouverneurs sont : M. Ronald Bilodeau, vice-président, Affaires gouvernementales, Canadien Pacifique; M. Jean Brassard, vice-président du conseil, Groupe CGI; M^e Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique, Fasken Martineau; M^e Sean Finn, premier vice-président, Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général, Canadien National; M. Pierre Lortie, président, Comité de transition de l'agglomération de Montréal; M^{me} Marie-Josée Nadeau, vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et Secrétaire générale, Hydro-Québec, et M. William Spurr, président, Bombardier Transport, Amérique du Nord.

Lors de cette rencontre, les gouverneurs ont fait part de leur inquiétude au sujet de l'impact, à court et à long termes, des mesures de sécurité appliquées par le gouvernement américain à la frontière. Il semble que ces mesures aient pour effet de ralentir le passage à la frontière, suffisamment pour incommoder les entreprises et se répercuter sur leurs coûts. Par ailleurs, les gouverneurs se sont dits préoccupés par les incidences sur la tendance générale du commerce entre les deux pays et sur les investissements étrangers au Canada.

Les gouverneurs ont souhaité que la priorité soit accordée à l'amélioration du fonctionnement de la frontière canado-américaine. Ils encourageaient notamment les initiatives pour quantifier les problèmes qui s'y posent de manière à obtenir un tableau clair et objectif de la situation. Dans cette optique, la FCCQ a joué un rôle majeur en s'associant à l'étude commandée par les ministères des transports du Canada et de l'Ontario pour mieux connaître l'impact des mesures de sécurité américaines sur l'industrie du camionnage et sur les différents secteurs économiques.

Cette étude d'impacts sera rendue publique à l'automne 2005 en prévision de la tenue du 3^e Sommet économique Québec – New York, organisé conjointement par les gouvernements de l'État de New York et du Québec, en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, l'Albany-Colonie Chamber of Commerce et la Plattsburgh-North Country Chamber of Commerce.

À l'instar du comité Transport, les comités Énergie, Technologie et Tourisme ont également été très actifs en 2004-2005.

Corridor Québec-Vermont-Nouvelle-Angleterre

Le 7 juin 2005, en prévision de la visite officielle à Québec du Gouverneur de l'État du Vermont, M. James Douglas, la FCCQ a tenu une séance de travail extrêmement productive avec des représentants de la Chambre de commerce du Vermont, de la Chambre du Haut-Richelieu, de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, des ministères des Transports et du Tourisme du Québec, ainsi que leurs homologues du Vermont. Les discussions ont permis de mettre en lumière plusieurs problématiques et défis communs au Québec et au Vermont, tout en posant les prémisses de futures collaborations.

Puisque la Nouvelle-Angleterre compte six états américains au total, la FCCQ croit que la concrétisation d'un premier corridor de commerce Québec-Vermont-Nouvelle-Angleterre est une étape charnière dans l'établissement de relations économiques prospères et durables entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Dans une première étape, la FCCQ et la Chambre de commerce du Vermont devraient signer une entente dans les prochains mois dans le but d'officialiser le désir de collaboration des milieux d'affaires. Par la suite, il sera du ressort des deux gouvernements de rendre officielle la création du Corridor de commerce Québec-Vermont-Nouvelle-Angleterre.



Une économie en mouvement

Réunis du 8 au 10 octobre 2004 à l'Hôtel Hilton Lac-Leamy de Gatineau, les nombreux congressistes ont pu assister à plusieurs ateliers et conférences conçus pour leur fournir des outils précieux et les aider à mieux comprendre les multiples enjeux reliés à la mondialisation des marchés pour qu'ils en profitent ou trouvent des pistes de solutions et ainsi en minimisent les contrecoups.

L'atelier « La conquête des marchés extérieurs » a notamment offert aux participants une foule de conseils pour s'ouvrir les frontières et se lancer à la conquête de nouveaux marchés. Dans le cadre de l'atelier « Axe Chine-Inde. Menace ou opportunité? », les dirigeants d'entreprises qui agissaient à titre de conférenciers ont présenté quelques éléments de leurs stratégies pour s'implanter et évoluer au sein de ces économies émergentes où les occasions d'affaires foisonnent.

Et les lauréats sont...

Le prix de la « Chambre de commerce de l'année 2004 » a été décerné à la Chambre de commerce de Mont-Tremblant qui s'est imposée comme un leader dans sa communauté en démontrant une vision tournée vers l'avenir et en servant de source d'inspiration à l'ensemble des gens d'affaires de sa région. À titre d'exemple, notons son grand souci de promouvoir et d'appuyer ses membres, ses actions concrètes pour améliorer les infrastructures de sa région et sa prise de position courageuse contre les défusions municipales.

Le comité de sélection a également souligné la qualité de la candidature des deux chambres finalistes, soit la Chambre de commerce de Manicouagan et la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts.

Par ailleurs, le prix « Arthur Earle » soulignant le succès en recrutement a été remis à la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. En effet, cette dernière a connu une mobilisation exemplaire de son personnel et de ses bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour fidéliser leurs membres et en recruter de nouveaux. Tous leurs efforts ont porté fruits puisque cette chambre de commerce a connu une augmentation de son membership de l'ordre de 24 % en plus d'afficher un taux de rétention exceptionnel de 98,4 %.

Le prix « Hommage au bénévolat » a été décerné à deux bénévoles : M. Alain Fredette, de la Chambre de commerce de Gatineau, et M^{me} Carol McCann, de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts. Ces deux lauréats ont fait preuve d'un esprit positif et d'une disponibilité exemplaires au sein de leur chambre de commerce respective. De plus, la diversité de leurs nombreuses implications démontre un grand sens de l'altruisme et une préoccupation évidente pour le mieux-être de l'ensemble des membres de leur communauté.



1 C'est avec fierté que le président du conseil de la FCCQ, M. Mathieu Bouchard (à gauche) remet aux représentants de la Chambre de commerce de Mont-Tremblant, M^{me} Thérèse Barrette, directrice générale, et M. Christian Murray, président, le trophée « Chambre de commerce de l'année ». La chambre lauréate a reçu également un chèque de 1 500 \$ des mains de M^{me} Louise Descôteaux, directrice de la succursale de Gatineau de la Banque de développement du Canada.



2 M^{me} Mélissa Charette, directrice générale de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie reçoit le prix « Recrutement » que M^{me} Françoise Bertrand, PDG de la FCCQ, lui remet.



3 M^{me} Carol McCann de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts et M. Alain Fredette de la Chambre de commerce de Gatineau se sont vus décerner le prix « Hommage au bénévolat » par le président du conseil sortant de charge de la FCCQ, M^e André Tremblay.

Dix-sept entreprises québécoises s'illustrent parmi les meilleures

Le 27 avril 2005, dans le cadre d'une soirée haute en couleurs, la FCCQ a eu l'honneur d'accueillir le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, pour récompenser dix-sept entreprises s'étant particulièrement démarquées par leurs investissements, par l'importance qu'elles accordent à leurs ressources humaines et par les initiatives exemplaires qu'elles ont prises pour favoriser le développement économique et régional du Québec.

Cette année encore, le travail du jury – présidé par le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Bruno-Marie Bécharde, et composé de plusieurs personnalités émérites des milieux d'affaires, universitaire et journalistique – s'est révélé ardu en raison de la très grande qualité des candidatures reçues, fait qui témoigne de la vigueur de la fibre entrepreneuriale qui anime les entreprises d'ici.

Les entreprises de l'année

Deux entreprises lauréates, l'une émanant de la petite et moyenne entreprise et l'autre de la grande entreprise, ont été choisies par le jury pour joindre le prestigieux Club de l'excellence en raison de leurs performances exceptionnelles et de leur capacité à se maintenir parmi les meilleures. Ces deux entreprises, Métal 7 inc. de Sept-Îles (PME) et la firme Cima + de Sherbrooke (Grande entreprise), se sont ainsi vues décerner le titre d'«Entreprise de l'année».



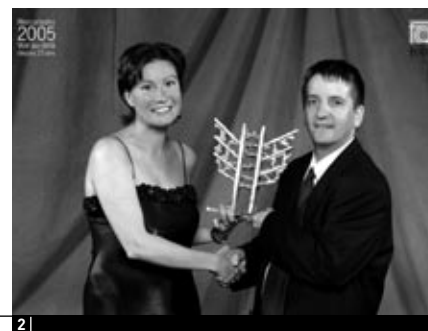
1 |

1 De gauche à droite:

M. Claude Bécharde, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et M. André Couturier, vice-président exécutif de CIMA+

2 De gauche à droite:

M^{me} Hélène V. Gagnon, présidente du concours Les Mercuriades 2005, vice-présidente du bureau de direction de la FCCQ et directrice principale, Communications et affaires publiques, Bombardier Transport, et M. Christian Michaud, président-directeur général de Métal 7 inc.



2 |

Gala du 25^e anniversaire des Mercuriades : pleins feux sur l'entrepreneurship québécois

Sept entreprises honorées pour leur contribution à la société québécoise durant le dernier quart de siècle

Lors de la grande soirée de gala, qui a réuni plus de 1 200 personnalités du milieu des affaires au Palais des congrès de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de Caisse de dépôt et placement du Québec, la FCCQ a rendu un vibrant hommage à des entreprises ayant particulièrement marqué les 25 dernières années de la société québécoise. Les entreprises Alcan, Bombardier, Cascades, le Cirque du Soleil, le Groupe CGI, le Groupe Jean Coutu, de même que la firme SNC-Lavalin ont ainsi été intronisées au Panthéon de l'entrepreneurship québécois.



1 |

1 Première rangée de gauche à droite:

M. Pierre Anctil, vice-président directeur, SNC Lavalin, M. Jean Coutu, président du conseil d'administration, Groupe Jean Coutu, Mme Cynthia Carroll, présidente et chef de la direction, Alcan Métal Primaire, M. Serge Godin, président du conseil et chef de la direction, Groupe CGI, Mme Françoise Bertrand, PDG, FCCQ et M. Daniel Lamarre, président et chef des opérations, Cirque du Soleil

Deuxième rangée de gauche à droite:

M. Denis Couture, vice-président, Relations avec les investisseurs, Communications et Affaires publiques, Noranda Falconbridge, M. J.R. André Bombardier, vice-président du conseil d'administration, Bombardier, M. Alain Lemaire, président et chef de la direction, Cascades, M. Pierre Jeannot, président du conseil, Thales Canada et M. Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction, Caisse de dépôt et placement du Québec

Mérite «Promotion de l'entrepreneurship»

Le Secrétariat à la jeunesse s'est associé à la FCCQ afin de reconnaître une personnalité qui s'est illustrée au cours de sa carrière par son engagement à faire la promotion de la culture entrepreneuriale tant auprès des jeunes que de la population en général. La FCCQ est fière de présenter le premier récipiendaire du «Mérite promotion de l'entrepreneurship» M. Paul-Arthur Fortin, fondateur de la Fondation de l'entrepreneurship et directeur général d'Accès entrepreneur Plus.



Mérite philanthropique

Depuis six ans, la FCCQ honore des personnalités du milieu des affaires qui ont marqué avec grande distinction la philanthropie au Québec. En 2005, ce mérite a été attribué à M. L. Jacques Ménard, président du conseil d'administration de BMO Nesbitt Burns et président de BMO Groupe financier, Québec. Un homme d'affaires qui, par son leadership et son engagement social, a contribué de façon exceptionnelle au développement de la communauté québécoise.



Concours « Ville de l'année »

Organisé par la revue Commerce, en collaboration avec la FCCQ, le concours « Ville de l'année » reconnaît les réalisations de trois villes québécoises qui doivent avoir démontré une performance exceptionnelle, notamment à l'égard de leur santé financière, de l'amélioration de leur contexte socio-économique, de la qualité de vie dans leur milieu ou de toute initiative notable. En 2005, les villes lauréates sont : Lévis (Or), Sainte-Agathe-des-Monts (Argent), Saint-Charles-Borromée (Bronze).

1 De gauche à droite:

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ, M. Paul-Arthur Fortin, fondateur de la Fondation de l'entrepreneurship et directeur général, Accès Entrepreneur Plus, et le premier ministre du Québec, M. Jean Charest

2 De gauche à droite:

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, M. L. Jacques Ménard, président du conseil d'administration BMO Nesbitt Burns et président de BMO Groupe financier, Québec, et M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ

Les entreprises finalistes et lauréates

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

pme

Aliments de Santé Laurier (Ste-Foy)

AMH CANADA LTEE (Rimouski)

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu)

La Société des technologies de l'aluminium du Saguenay inc. (Chicoutimi)

ZOO DE GRANBY & PARC AQUATIQUE AMAZOO (Granby)

grande entreprise

CIMA+ (Sherbrooke)

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny (Montmagny)

Les distilleries Schenley inc. (Salaberry-de-Valleyfield)

Marcel Baril Ltée (Rouyn-Noranda)

DISTRIBUTION ET COMMERCE

Entreprises Larry inc. (Montréal)

Les Entreprises Danièle Henkel Inc. (Pointe-Claire)

Marcel Baril Ltée (Rouyn-Noranda)

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Druide informatique inc. (Montréal)

GENIVAR (Xeos Imagerie) (Montréal)

La Corporation Tribospec (LaSalle)

Maisons Laprise inc. (Montmagny)

MARCHÉS HORS QUÉBEC

Groupe Bois BSL (Mont-Joli)

Mechtronix Systems Inc. (St-Laurent)

Métal 7 inc. (Sept-Îles)

Novik inc. (St-Augustin-de-Desmaures)

VisuAide inc.* (Drummondville)

*Coup de cœur du jury

Mercuriades
2005
Voir au-delà
depuis 25 ans

24

MERCURIADES

MARKETING ET RELATIONS-CLIENTS

pme

La Corporation Tribospec (LaSalle)

Les Entreprises Danièle Henkel Inc. (Pointe-Claire)

Micro-Accès (Montréal)

grande entreprise

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny (Montmagny)

Les Restaurants McDonald du Canada Ltée (Dorval)

MÉDIAS, LOISIRS ET CULTURE

Carrousel international du film de Rimouski (Rimouski)

Management Encore (Montréal)

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Armoires Cuisines Action (Sainte-Sabine)

Labplas Inc. (Ste-Julie)

Les Aciers Blais Inc. (Lachine)

Novik inc. (St-Augustin-de-Desmaures)

PROJET D'INVESTISSEMENT

Aluminerie Alouette (Sept-Îles)

BALISCUS L'Espace eau et plomberie (St-Jérôme)

Corporation de sécurité Garda World (Montréal)

Groupe Bois BSL (Mont-Joli)

RCM Modulaire inc. (St-Benoît-Labre)

RESSOURCES HUMAINES

pme

Averna Technologies (Montréal)

Portatec (Ste-Julie)

Purdel (Bic)

grande entreprise

Bowater Division Canadienne des Produits Forestiers (Gatineau)

Les Restaurants Mikes Inc. (Montréal)

Xerox Canada (Montréal)

SERVICES FINANCIERS, IMMOBILIERS ET PROFESSIONNELS

pme

Crédit-bail Clé (Trois-Rivières)

Labcan Ltée (Trois-Rivières)

Vézina, Dufault inc. (Montréal)

grande entreprise

Corporation de sécurité Garda World (Montréal)

Réseau immobilier La Capitale (Laval)

Pour ce 25^e concours, la FCCQ s'est assurée de la participation de commanditaires prestigieux : Alcan, la Banque de développement du Canada, Bell, Bombardier, la Caisse de dépôt et placement du Québec, CN, le gouvernement du Québec, Hydro-Québec, La Capitale assurances générales, Les Affaires, METRO inc., Raymond Chabot Grant Thornton, RBC Banque Royale, RDI et The Gazette.

**Merci à tous nos partenaires de contribuer, année après année,
à promouvoir le plaisir et la fierté d'entreprendre au Québec.**

MERCURIADES

25



PARTENARIATS

Jeunesse Canada au travail

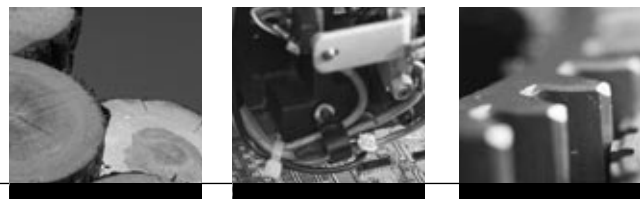
Depuis 10 ans, la FCCQ gère pour le Québec le volet « dans les deux langues officielles » de ce programme d'emplois d'été, mis sur pied par Patrimoine Canada, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. Ce volet offre aux étudiants de niveaux collégial et universitaire l'occasion d'acquérir une expérience dans des secteurs clés du marché de l'emploi et de faire une transition efficace entre les études et le marché du travail.

Pour une deuxième année consécutive, le projet pilote Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais (JCTCFA) a donné des expériences de travail/stages aux jeunes diplômés âgés de moins de 30 ans qui ont du mal à s'intégrer au marché du travail en dépit de leurs compétences ou niveau d'instruction.

Pour être conforme aux priorités et aux orientations stratégiques du programme Jeunesse Canada au travail 2004-2005, la FCCQ a ciblé les secteurs en pénurie de main-d'œuvre (santé, éducation, foresterie, etc.), tout en respectant les deux axes fixés par Patrimoine Canada, soit les communautés de langue officielle en situation minoritaire et la reconnaissance et la mise en valeur de la dualité linguistique.

Voici le portrait de l'année 2004-2005 :

- 107 postes comblés dans le cas des emplois d'été**
- Moyenne de jours travaillés : 56,43 jours**
- Moyenne d'heures travaillées : 36,86 heures par semaine**
- Moyenne salariale : 9,79 \$ l'heure**
- 7 stages offerts dans le cadre de JCTCFA**



Forums efficacité énergétique

Depuis plus de 10 ans, les forums efficacité énergétique servent de relais à l'Agence de l'efficacité énergétique afin de sensibiliser et d'informer les entreprises à l'économie d'énergie. Pour ce faire, des activités – telles des colloques, des séminaires ou des conférences – sont organisées à travers le Québec. Les thématiques de ces activités reflètent les préoccupations, les particularités et les besoins régionaux. En 2004-2005, plus de 24 activités ont été réalisées dans dix régions du Québec.

Caravane Banque Nationale – IBM

Dans le contexte actuel de mondialisation, la compétition entre les entreprises ne cesse de croître et de nouveaux concurrents apparaissent sur le marché, en provenance notamment de la Chine et de l'Inde. Pour demeurer concurrentielles, les PME doivent à la fois se doter d'outils technologiques performants, s'approprier les meilleures pratiques économiques de leurs secteurs d'activité respectifs, tout en maintenant le cap sur l'innovation et la créativité. C'est dans cette perspective que la FCCQ s'est associée à la Caravane Banque Nationale – IBM, en tournée à travers le Québec jusqu'à la fin de l'automne 2005.

La Commission des partenaires du marché du travail

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a été créée le 25 juin 1997 par la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail. Le CPMT est l'instance nationale où les principaux décideurs du monde du travail mettent en commun leur expertise et leurs idées.

En 2004-2005, la FCCQ accédait au comité exécutif du CPMT et la présidente-directrice générale de la Fédération, Françoise Bertrand, présidait à la fois le Groupe de travail sur les services d'Emploi-Québec liés à la Loi 150 et le Sous-groupe de travail de la Commission sur les services d'Emploi-Québec liés à la Loi 150 : vieillissement de la main-d'œuvre.



PARTENARIATS

Les gens d'affaires se mobilisent pour prendre en main le développement durable des régions ressources du Québec

En guise de bilan de son premier Colloque Action régions ressources qui a eu lieu à Québec le 25 février 2005, la FCCQ et la centaine de gens d'affaires en provenance de toutes les régions ressources du Québec présents au colloque ont lancé un vibrant appel à la mobilisation de tous les gens d'affaires pour mettre sur pied un véritable plan d'action et de développement dans les régions ressources du Québec.

Selon les participants au colloque, ce plan de développement durable doit être basé principalement sur la valorisation de l'entrepreneurship et sur des mesures d'aide et de développement spécialement adaptées aux réalités de chacune des régions ressources. En effet, même si les problématiques vécues dans les régions ressources – telles le chômage élevé, l'exode des jeunes et les défis de la seconde transformation des matières premières – sont similaires, les participants au colloque se sont entendus sur la nécessité de se prendre en main dans la recherche de solutions et de ne pas laisser seulement les gouvernements décider de façon unilatérale des moyens qui assureront leur développement.

C'est pourquoi, dans la foulée du colloque de février, le comité Action régions ressources de la FCCQ entend contribuer à élaborer, en partenariat avec les CRÉ et les intervenants économiques régionaux, un modèle d'affaires centré sur la promotion de l'entrepreneurship pour aider ces régions durement éprouvées, entre autres, par le chômage et l'exode des jeunes. Suite aux discussions, il se dégage quatre axes de développement autour desquels s'articuleront les stratégies et les plans d'action dans chacune des régions ressources, soit : le développement et la valorisation de l'entrepreneurship, la détermination de créneaux de développement, la décentralisation des systèmes productifs et la délégation réelle de pouvoirs, incluant notamment de plus grandes redevances en régions sur l'exploitation des ressources naturelles.



1 De gauche à droite : M. Marcelin Joanis, chercheur au CIRANO, M. Robert Cloutier, président du comité Action régions ressources de la FCCQ, et M^{me} Françoise Bertrand, PDG de la FCCQ.

DIRECTION GÉNÉRALE
Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale

Myral Bakhos
Adjointe

Diane Dubord
Directrice de projets

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES
ET DES SOCIÉTÉS MEMBRES
Susan Barthe
Vice-présidente

Isabelle Lemay
Coordonnatrice aux événements spéciaux

Jocelyne Durand
Adjointe

AFFAIRES PUBLIQUES
Bernard Hogue
Vice-président

Audrey Azoulay
Économiste

Isabelle Lamy
Analyste des politiques

MEMBRES AFFILIÉS
Marguerite Saubat
Directrice

Charline Lessieux
Adjointe

COMMUNICATIONS
Louis-Alexandre Lacoste
Directeur

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice

ADMINISTRATION
Anne-Marie Plante
Directrice

Manon Rioux
Réceptionniste



STRUCTURE

Bureau de direction 2004-2005

Président du conseil
M. Mathieu Bouchard

Vice-président,
Branding et développement économique
Groupe Alcan Métal Primaire, Alcan Inc.
Montréal

Président du conseil sortant de charge

M. André Tremblay

Directeur général
Produits forestiers Saguenay inc.
La Terrière

Présidente-directrice générale

M^{me} Françoise Bertrand

Vice-président

M. Robert Cloutier

Président et chef de la direction
A. de la Chevrotière Ltée
Rouyn-Noranda

Vice-président

M. Richard Côté

Vice-président,
Entreprises commerciales
RBC Banque Royale
Montréal

Vice-président

M. Roch Dubé

Président et chef de la direction
Groupe Bell Nordiq
Montréal

Vice-présidente

M^{me} Hélène V. Gagnon

Directrice principale,
Affaires publiques et communications
Bombardier Transport
St-Bruno

Vice-président

M. André Grondines

Consultant
Québec

Vice-président

M. Alain Picard

Vice-président, ressources humaines
Metro Inc.
Montréal

Secrétaire-trésorier

M. Patrice Simard

Associé,
directeur de groupe, bureaux du Québec
Samson Bélair / Deloitte & Touche, Montréal

Membre

M. André Boudreault

Vice-président principal
Groupe Conseil Genivar, Montréal

Membre

M. Maurice Charlebois

Vice-président exécutif,
Ressources humaines et services partagés
Hydro-Québec, Montréal

Conseil d'administration 2004-2005 DIVISIONS RÉGIONALES

BAS ST-LAURENT

M. Robert Desrosiers

Directeur général
Caisse Populaire Desjardins, Rivière-du-Loup

CENTRE DU QUÉBEC

M. Denis Cardinal

Associé
Verrier Paquin Hébert, CA, Bécancour

CHAUDIÈRE-APPALACHES

M^{me} Karine Veilleux

Comptable agréée
Raymond Chabot Grant Thornton, St-Georges

ESTRIE

M. Louis-André Neault

Doctorat en administration
Université de Sherbrooke, Sherbrooke

GASPÉSIE - LES ÎLES

M^{me} Évelyne Dubé

Famille d'accueil RTS, Pabos-Mills

LAVAL

M^{me} Nathalie Bilodeau

Présidente
Groupe Santé Express, Laval

MONTÉRÉGIE

M. Gilles Presseault

Secrétaire général
Commission scolaire des Grandes Seigneuries
La Prairie

SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN

M. Éric Dufour, CA

Associé directeur
de la consultation organisationnelle
Raymond Chabot Grant Thornton, Chicoutimi

STRUCTURE





STRUCTURE

Conseil d'administration 2004-2005
GRANDES LOCALES

BOIS-FRANCS
M. Gratien Courtois
Président
Place 4213 inc., Victoriaville

CENTRE-DE-LA-MAURICIE
M. Jean Noël
Conseiller en placement
Financière Banque Nationale, Grand-Mère

CHÂTEAUGUAY
M. Jean-François Primeau
Avocat
Les Avocats Rancourt, Legault et St-Onge
Châteauguay

CHICOUTIMI
M. Jean-Marc Beaulieu
Directeur général
J.A. Raymond Beaulieu serrurier inc.
Chicoutimi

DRUMMOND
M. Alain Caillé
Comptable agréé associé
Verrier Paquin Hébert, CA, Drummondville

EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
M. Martin Laroche
Vice-président adjoint
Dessau Soprin Inc., Montréal

GATINEAU
M. Martin Lacasse
Président-directeur général/Propriétaire
Rona L'entrepôt, Gatineau

GRANBY-BROMONT
M. Roland Choinière
Président
C.A.E Région Haute-Yamaska, Granby

HAUT-RICHELIEU
M. Michel Fecteau
Directeur des ventes
Dery Toyota, St-Jean-sur-Richelieu

JEUNE C. DE C. DE MONTRÉAL
M. Patrice Borreman
Consultant
BELLE ISLE, DJANDJI
Recherche de cadres inc., Montréal

JEUNES GENS D'AFFAIRES DU QUÉBEC
(REGROUPEMENT DES)
M. François Massicotte
Président
Groupe SFP, Trois-Rivières

JONQUIÈRE
M. Gaston Rathée
Président-directeur général
T.G.R GRAVY-LET, Jonquièrre

LAC ST-JEAN EST
M. Pascal Pilote
Directeur
Plaza l d'Alma, Alma

LAVAL
M^{me} Nathalie Bilodeau
Présidente
Groupe Santé Express, Laval

LÉVIS
M. Pierre Garant
Associé
Raymond Chabot Grant Thornton, Québec

MANICOUAGAN
M. Sylvain Brisson
Ingénieur, directeur général
Groupe Conseil TDA, Baie-Comeau

LES MASKOUTAINS
M. Roger Sylvestre
Directeur de la formation continue et de Synor
Cégep de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe

MONT-TREMBLANT
M. Christian Murray
Président
Murray Patenaude Maltais, a.g, Mont-Tremblant

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
M. Claude Michaud
Administrateur délégué
Valeurs mobilières TD, Montréal

QUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL
M. Joseph Huza
Directeur,
financement du commerce extérieur
CIBC, Montréal

QUÉBEC
M^{me} Francine Lortie
Présidente
Francine Lortie Événements corporatifs, Québec

RÉGIONALE DES ENTREPRENEURS
DE QUÉBEC
M^{me} Suzanne Delisle
Présidente
SOVAR, Sainte-Foy

STRUCTURE



Conseil d'administration 2004-2005
GRANDES LOCALES

REPENTIGNY
M. Denis Rivest
Président
Imprimerie Rivest inc., Repentigny

RIVE-SUD
M^e Jean-Jacques Rainville
Président du Conseil de direction
DUNTON RAINVILLE S.E.N.C, Montréal

RIVIÈRE-DU-LOUP
M. Étienne Charron
Conseiller en placements
BMO Nesbitt Burns, Rivière-du-Loup

RIVIÈRE-DU-NORD
M. Dominic Légaré
Directeur des opérations
Équipement de bureau Robert Légaré Ltée
St-Jérôme

ROUYN-NORANDA RÉGIONAL
M^{me} Anne-France Thibault
Présidente
Legault Gaz & Soudure inc., Rouyn-Noranda

ST-EUSTACHE
M. Normand Yargeau
Président
Association des marchands, Saint-Eustache

ST-LAURENT
M. Patrice Ryan
Vice-président et directeur général
GPC Affaires publiques, Montréal

ST-SAUVEUR
M. André Guillemette
Éditeur, directeur général
Journal La Vallée – Groupe Transcontinental
GTC Ltée, St-Sauveur

SEPT-ÎLES
M. Denis Cadoret
Vice-président
Axor Experts-Conseils, Sept-Îles

SHERBROOKOISE (de la région)
M. Daniel Fillion
Ingénieur et vice-président
Cima +, Société d'ingénierie, Sherbrooke

SOREL-TRACY MÉTROPOLITAIN
M. Mario Boisvert
Président
CNC Tracy-Sorel, Tracy

TERREBONNE/LACHENAIE
M. Fabien Poirier
Président
Restaurant chez Fabien, Terrebonne

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
M. Marcel Ménard
Président
Prévost Fortin D'Aoust, Avocats, Blainville

TROIS-RIVIÈRES
M. Stéphane Grenier
Avocat
Lamothe Ayotte et Grenier Avocats
Cap-de-la-Madeleine

VAL D'OR
M. Daniel Massé
Président
Groupe financier Massé
Val-d'Or

VALLÉE DU RICHELIEU
M. François Cormier
Président et directeur général
Grenier inc., Beloeil

VALLEYFIELD
M. Carl St-Onge
Avocat
Avocats Rancourt, Legault et St-Onge
Sallaberry-de-Valleyfield



STRUCTURE

Conseil d'administration 2004-2005
REPRÉSENTANTS DES SECTEURS ÉCONOMIQUES

Biotechnologie et pharmaceutique

M. Denis Drolet

Chef de service,
Relations gouvernementales - Québec
Merck Frosst Canada Ltée, Kirkland

Communications

M. Daniel Audet

Associé et directeur du bureau de Montréal
Le Cabinet de relations publiques
NATIONAL inc., Montréal

Coopératives et développement régional

M. Yves Morency

Vice-président,
Relations gouvernementales MCD
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Lévis

Éducation et enseignement supérieur

M. Gaëtan Boucher

Président-directeur général
Fédération des cégeps, Montréal

Énergie

M. Pierre Desrochers

Directeur, Affaires publiques et corporatives
Québec et Atlantique
Planification générale et communications
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, Anjou

Formation en entreprise

M. Yves Trépanier

Vice-président
Groupe Conseil Aon inc.
Montréal

Hôtellerie et tourisme

M. Michel Rheault

Directeur général
Corporation de l'industrie touristique du
Québec, Longueuil

Institutions financières

M. Luc Bachand

Premier directeur général
BMO Nesbitt Burns, Montréal

Produits forestiers

M. Denis Leclerc

Directeur-Affaires gouvernementales et
publiques
Abitibi-Consolidated Inc., Montréal

Recherche et développement

M. Michel Pigeon

Recteur
Université Laval, Québec

Services comptables

M^{me} Nathalie Bernier

Associée
KPMG f.r.l/f.e.n.c.r.l, Montréal

Services juridiques

M. Patrick Simard

Associé
Joli-Coeur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre
Sillery

Technologie de l'information

M. Denis Desbiens

Vice-président, Québec
IBM Canada Ltée, Montréal

Transport

M^{me} Denyse Nepveu

Directrice des communications et
affaires corporatives
Chemin de fer Canadien Pacifique
Montréal

STRUCTURE





STRUCTURE

Bureau des gouverneurs

M. Sean Finn

Premier vice-président,
Affaires publiques, chef de la direction des
Affaires juridiques et secrétaire général
CN, Montréal
Ex-président de la FCCQ 2002-2003

M. Gaëtan Gagné

Président et chef de la direction
L'Entraide assurance-vie
Compagnie mutuelle, Montréal
Ex-président de la FCCQ 2000-2001

M. Jacques Girard

Consultant
Corporation Sun Média, Montréal
Ex-président de la FCCQ 1996-1997

M. Jean Houde

Président-directeur général
Investissement Québec, Montréal
Ex-président de la FCCQ 1999-2000

M. Raynold Langlois

Avocat
Langlois Kronström Desjardins, Montréal
Ex-président de la FCCQ 1995-1996

M. Yvon Marcoux

Député de Vaudreuil
Vaudreuil-Dorion
Ex-président de la FCCQ 1992-1993

M^e Pierre Martin

Avocat
Cain Lamarre Casgrain Wells
Québec
Ex-président de la FCCQ 1997-1998

M^{me} Nycol Pageau-Goyette

Présidente et chef de la direction
Pageau-Goyette & associés limitée, Montréal
Ex-présidente de la FCCQ 1994-1995

M. Serge Saucier

Président du conseil
Raymond Chabot Grant Thornton, Montréal
Ex-président de la FCCQ 1998-1999

M. Louis A. Tanguay

Vice-président du conseil
Bell Canada International, Montréal
Ex-président de la FCCQ 1993-1994

M^e Guy Tremblay

Avocat
Heenan Blaikie SRL, Montréal
Ex-président de la FCCQ 2001-2002

Comités de travail et de réflexion 2004-2005

PRÉSIDENTE

Biopharmaceutique

M. Denis Drolet

Chef de service, Relations gouvernementales
Québec, Merck Frosst Canada

Comité consultatif des chambres

M^{me} Françoise Bertrand

Présidente-directrice générale, FCCQ

Concours Les Mercuriades 2005

M^{me} Hélène V. Gagnon

Directrice principale,
Affaires publiques et communications
Bombardier Transport

Congrès 2005

M. Patrice Simard

Associé, directeur de groupe,
bureaux du Québec
Samson Bélair / Deloitte & Touche

Corridors de commerce, exportations

M^{me} Denyse Nepveu

Directrice des communications et
affaires corporatives
Chemin de fer Canadien Pacifique

Développement durable

M. Daniel Audet

Associé et directeur du bureau de Montréal
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL inc.

Éducation / Enseignement supérieur / Formation

M^{me} Hélène V. Gagnon

Directrice principale,
Affaires publiques et communications
Bombardier Transport

Énergie

M. Pierre Desrochers

Directeur, Affaires publiques et corporatives
Québec et Atlantique
Planification générale et communications
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

Fiscalité et finances publiques

M^{me} Lucie Laliberté

Premier directeur principal
Raymond Chabot Grant Thornton

Produits forestiers

M. Denis Leclerc

Directeur,
Affaires gouvernementales et publiques
Abitibi-Consolidated Inc.

Régions ressources

M. Robert Cloutier

Président et chef de la direction
A. de la Chevrotière Ltée

Terrains contaminés

M. Martin Laroche

Vice-président adjoint – Dessau Soprin
Président – Chambre de commerce et
d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal

Travail

M. Alain Picard

Vice-président, ressources humaines
Metro Inc.

STRUCTURE



Mémoires

Mémoire conjoint de la FCCQ et du RJGAQ présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du gouvernement du Québec. **Juin 2005**

Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le Plan de développement durable du gouvernement du Québec. **Mars 2005**

Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation générale sur la Politique du médicament. **Février 2005**

Mémoire présenté à la Commission des finances publiques dans le cadre de la consultation générale sur le Projet de loi 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec. **Octobre 2004**

Mémoire présenté à la Commission des finances publiques dans le cadre de la consultation générale sur le Projet de loi 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. **Septembre 2004**

Consultez le site www.fccq.ca pour obtenir la liste complète de tous les communiqués de presse et lettres ouvertes publiés par la FCCQ en 2004-2005.

Promouvoir la liberté d'entreprendre qui s'inspire de l'initiative et de la créativité afin de contribuer à la richesse collective en coordonnant l'apport du travail de tous.



fccq.ca

555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
t. (514) 844-9571 f. (514) 844-0226